

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

situation industrielle dans la Sarthe Question au Gouvernement n° 1550

Texte de la question

SITUATION INDUSTRIELLE DANS LA SARTHE

M. le président. La parole est à Mme Marietta Karamanli.

Mme Marietta Karamanli. Ma question s'adresse au Premier ministre. Elle concerne la situation industrielle non seulement du département de la Sarthe mais de toute la France, qui connaît aujourd'hui plusieurs fermetures d'usine. Il y a quelques jours, la papeterie Arjowiggins a demandé et obtenu son placement en redressement judiciaire. Cette décision est intervenue après que le projet de reprise de la papeterie par un groupe irlandais a échoué.

Deux unités, l'une à Saint-Mars-la-Brière, l'autre à Bessé-sur-Braye, toutes deux dans la Sarthe, qui emploient au total plus de 900 salariés sans parler de tous les emplois indirects, sont menacées de fermeture définitive. Au-delà de ces deux unités, deux bassins de vie et d'économie, ainsi que d'autres entreprises locales qui travaillent avec ces unités industrielles, se trouvent directement menacés. L'objectif est, vous l'avez dit, de rechercher des solutions afin de poursuivre l'activité des divisions graphique et papiers de création d'Arjowiggins, et de maintenir l'emploi.

Mais l'absence d'une capacité d'investissement et l'existence d'une dette pour ces deux sites sont malheureusement de nature à conduire à un démembrement des activités et à faire disparaître le dernier groupe papetier français.

Pourtant, l'entreprise a des activités viables dans plusieurs domaines, la ouate cellulose, le papier recyclé, le papier de haute qualité, qui constituent des marchés porteurs.

Monsieur le Premier ministre, je souhaite connaître vos intentions et les réponses concrètes que l'État entend apporter en vue de soutenir la reprise de l'activité jusqu'à ce qu'un repreneur soit trouvé. Comment s'articule l'action gouvernementale dans ce dossier, en lien avec les priorités et les programmes industriels au plan national qui peuvent être déclinés localement ? Comment l'État entend-il créer des emplois industriels – et pas simplement aider à les localiser – selon une logique soit de spécialisation soit de valorisation ? Ce qui vaut pour ce département vaut pour tous.

Mais je voulais aussi vous interpeller sur un autre sujet. Il y a une heure, M. le Président de la République a dit : « les gens en situation de difficulté, on va les responsabiliser davantage, car il y en a qui font bien et d'autres qui déconnent. » Pensez-vous qu'avec des phrases de ce type, nous allons redonner confiance à la population et apaiser... (Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances.

Mme Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances. Madame la députée, comme je viens de l'indiquer à votre collègue, l'État a accompagné le groupe Sequana depuis de nombreuses années aux fins de redresser l'entreprise. Nous sommes à nouveau aux côtés de l'entreprise, et aux côtés des collectivités locales ainsi que des salariés pour trouver de manière très concrète une solution de reprise pour chacun des sites dans les prochaines semaines.

Je tiens à préciser un point : il y a des sites papetiers en France, notamment dans les Landes, qui certes appartiennent à des groupes scandinaves mais qui fonctionnent, et sont compétitifs. Nous n'assisterions donc pas à la disparition des derniers savoir-faire papetiers dans notre pays si nous n'étions pas en situation de trouver une solution pour Arjowiggins.

Par ailleurs, la stratégie que nous menons en matière de restructuration, vous la connaissez : tout faire pour permettre à une offre crédible de reprise d'être proposée, menée à son terme et, si aucune offre ne se matérialise, tout faire pour accompagner personnellement chacun des salariés, comme nous l'avons fait par le passé.

Mais notre politique industrielle ne se limite pas aux entreprises en difficulté. Notre devoir est d'anticiper les mutations industrielles, de les accompagner et de développer aussi de nouveaux sites. Permettez-moi de rappeler que depuis deux ans, et cela s'est encore produit en 2018, nous avons ouvert plus de sites que nous n'en avons fermé. Nous avons créé plus d'emplois que nous n'en avons détruits dans l'industrie manufacturière.

Permettez-moi aussi de rappeler les investissements ou les extensions de l'entreprise Toyota dans les Hauts-de-France, de Daimler-Benz – pour 500 millions d'euros – à Hambach en Moselle, et d'AstraZeneca à Dunkerque, pour ne citer que ces exemples. Aujourd'hui, notre objectif pour l'industrie est d'affecter les compétences : dans l'industrie, 50 000 emplois non pourvus sont immédiatement disponibles. Nous devons mener un combat sur les compétences avec Muriel Pénicaud et Jean-Michel Blanquer, grâce à un investissement de 15 milliards qui constitue un effort inédit. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : Mme Marietta Karamanli

Circonscription: Sarthe (2e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1550 Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : Économie et finances (Mme la secrétaire d'État auprès du ministre)
Ministère attributaire : Économie et finances (Mme la secrétaire d'État auprès du ministre)

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 16 janvier 2019

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 16 janvier 2019